

Communiqué de presse

Berne, le 5 juin 2008

Décision du Conseil national sur les importations parallèles de produits brevetés**Une défaite pour les consommatrices et les consommateurs**

Le Conseil national s'est opposé aux intérêts légitimes des consommatrices et des consommateurs de pouvoir profiter de prix équitables à l'importation dans la mesure où il entend encore inscrire dans la loi l'interdiction en vigueur des importations parallèles. Pour la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS), il est incompréhensible qu'une petite majorité puisse favoriser la consolidation des entraves aux importations et la restriction de la liberté économique. Comme le Parlement ne semble pas intéressé à une solution constructive, la CI CDS entend désormais donner un nouvel élan au lancement de l'initiative populaire prévue «en faveur de prix à l'importation plus bas».

Contact:

Service d'information de la CI CDS, c/o cR Communication
tél. 031 313 33 38, medien@igdhs.ch

Renseignements techniques:

Martin Schläpfer
responsable de la politique économique auprès de Migros
tél. 076 383 18 49